

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises . . . . .	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.607 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 12 Novembre, à 20 h. 30

#### 1<sup>o</sup> Vote sur l'admission de :

M. Schmitt (Adrien), 56, quai Pierre-Scize, Lyon (5<sup>e</sup>), parrains MM. Duron-Jsay et Josserand. — M. Danthony (Théodore), 39, rue Villon, Lyon-Monplaisir, parrains MM. Duroussay et Josserand. — M. Allegatière (Louis), 135, avenue de Saxe, Lyon, parrains MM. Pouchet et Josserand. — M. Uny (Raoul), 22, rue Sergent-Blandan, Lyon, parrains MM. Riel et Josserand. — M. Loiseau, pharmacien, à Brou (Eure-et-Loir), parrains MM. Tronchet et Nétien. — M. Le Coarer, château de Brézins, Isère, *Coléoptères, Paléontologie*, parrains MM. F. Roman et Viret. — M. Micaud (Fernand), 7, rue Waldeck-Rousseau, Lyon, parrains MM. Passot et Lacombe. — M. Lair (Marcel), 15, rue Puits-Gaillot, parrains MM. Frankauser et Guillemoz. — M. Decourt, facteur, Saint-Romain-de-Surieux (Isère). — M. Lécher (André), instituteur, Saint-Maurice-l'Exil (Isère), parrains MM. Claret et Duroussay. — M. Bertrand (L.), 20-23, rue Chalopin, Lyon, parrains MM. Cottave et Pouchet. — M<sup>me</sup> Paton (Françoise), 14, rue de Saint-Cyr, Lyon, parrains M. et M<sup>lle</sup> Paton. — M. Barbier, 9, montée des Carmélites, Lyon. — M. Martin (Georges), 44, rue de Sèze, Lyon. — M. Tissot (René), 12, rue Noblemaire, Vénissieux (Rhône).

## GROUPE DE ROANNE

### Demande de renseignements.

M. BRAMARD s'est occupé des chutes de foudre et des causes qui les favorisent. Relativement au foudroiement des personnes abritées sous des arbres, il estime, contrairement à l'opinion classiquement admise, que ce n'est pas l'arbre qui attire la décharge, mais bien les radiations de l'être humain qui s'y est réfugié.

Il a recueilli, pour soutenir cette thèse, toute une série de faits : foudre tombant électivement sur un arbre abritant un homme plutôt que sur n'importe quel autre arbre d'un bosquet. Foudre tombant sur un buisson où se tenait quelqu'un plutôt que sur aucun des arbres environnants, cependant plus élevés mais n'hébergeant personne, etc ;

Désireux de grossir son dossier, il nous prie d'insérer la demande ci-dessous :  
M. A. Bramard, secrétaire de la Commission météorologique de l'Allier, à Moulins (Allier), serait reconnaissant aux collègues qui voudraient bien lui signaler tous les cas de foudroiement qui seraient venus à leur connaissance (faits authentiquement observés, homme ou animal foudroyé, circonstances de temps, de lieux et tous les détails accompagnant le phénomène).

---

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### SECTION BOTANIQUE

Séance du 10 Juin

#### Répartition du « *Primula elatior* » Jacq. dans le Beaujolais

Par G. NÉTIEN

Le *Primula elatior* Jacq., espèce montagnarde, ne se rencontre pas dans les prairies autour de Lyon. Il faut aller le chercher dans la chaîne beaujolaise, où il est abondant à certains endroits accompagné de ses hybrides et de *P. officinalis* et *grandiflora*.

Les renseignements sont peu nombreux sur cette espèce; si on la signale dans ce massif, les stations ne sont pas indiquées, peut-être faut-il entrevoir ce manque de précision par la floraison précoce, qui ne coïncide pas avec nos herborisations habituelles.

Au cours du printemps 1935, parcourant ce massif, nous avons pu observer la répartition de ce *Primula* et ce sont ces renseignements que nous consignons ici.

Sans faire une étude détaillée du massif beaujolais, notons qu'il est formé de trois chaînes, orientées N.-S., parallèles à la vallée de la Saône, avec une multitude de crêtes et de collines.

La première part du saule d'Oingt (555 m.) et se termine à Chénelette avec les sommets du Chatoux (776 m.), Roche-Fachon, Mont Soubrant (898 m.), Montclair et Tourvéon (953 m.).

La seconde, séparée de la première par la riante vallée de l'Azergues, possède les plus hauts sommets avec le Saint-Rigaut (1.012 m.), la Montagne d'Ajoux (973 m.), Pramenoux, la crête des Mollières (864 m.), rejoignant les montagnes du Tararais.

La troisième, moins importante, est séparée de la première par la vallée de Beaujeu, et comprend la montagne d'Avenas (800 m.), la Montagne des Aiguillettes, le pic du Saint-Raymond, et rejoint ensuite le haut massif et les montagnes calcaires du Mâconnais.

Il ne faut pas oublier de signaler également la partie orientale du massif, constituée par des collines calcaires très différentes au point de vue de la végétation.

Dans cette multitude de crêtes et de collines, beaucoup de vallées avec ruisseaux plus ou moins importants collectés, soit par l'Azergues, soit par l'Ardière, soit par la Saône.

Tout le haut massif est cristallin et c'est dans cette région que l'on peut signaler l'abondance du *Primula elatior*.

D'une manière générale, cette espèce se localise sur le flanc septentrional des deux dernières chaînes. Il est curieux de constater qu'elle se trouve rarement sur le flanc occidental. Nous l'avons observée dans les prairies humides du Saint-Rigaut et montagnes afférentes (Ajoux, col de Champjuin, Sibérie), et avec abondance, jusqu'à 600 mètres, dans la montagne d'Avenas et des Aiguillettes.

Dans les montagnes du Tararais et dans la chaîne la plus occidentale, sa présence est certaine, et nous avons deux observations qui la signalent à Chamelet (M. QUENEY) et chaîne des Mollières, Mont Boucivre (M. MEYRAN). Nous n'avons pas trouvé ce *Primula* dans le Beaujolais oriental.

Si nous trouvons cette espèce dans la haute chaîne cristalline ne dépassant guère l'altitude de 600 mètres, il nous fut possible de trouver d'autres stations dans les collines plus basses qui s'inclinent en direction de la Saône. Le *Primula elatior* descend à la faveur des ruisseaux dans la plaine beaujolaïse. En voici différents exemples :

De la montagne d'Avenas, on peut le suivre à Saint-Joseph (500 m.) sur les bords du ruisseau du Morsille, puis dans la région de Morgon (quelques stations).

De la montagne des Aiguillettes, où il suit le cours de la Mauvaise et se retrouve à Emeringe et Juliéas.

De la montagne de Chirouble (Massif d'Avenas) où il descend par le ruisseau du Douby et se retrouve à Lancié (250 m.). Enfin, dans la plaine de la Saône, à 8 kilomètres environ de cette dernière station, nous l'avons retrouvé à Mogneneins et à Genouilleux (Ain). Telle est rapidement esquissée, à la faveur de quelques herborisations hivernales, la répartition de ce *Primula* dans cette région beaujolaïse.

#### Séance du 14 Octobre

### Note sur la végétation et la flore du Sahara <sup>1</sup> et spécialement sur la flore du Sahara central

PAR M. QUENEY

On sait les dures conditions auxquelles sont soumis les végétaux du désert. Ceux qui ont pu s'adapter présentent dans leur morphologie et leur physiologie des caractères spéciaux : grand développement de l'appareil racinaire, raccourcissement des tiges ou aplatissement sur le sol, réduction de l'appareil foliaire, fréquence des épines et d'un revêtement de poils protecteurs, développement des tissus ligneux, raccourcissement de la période végétative, etc.

<sup>1</sup> Il ne s'agit ici que du Sahara algérien ou Sahara français.